

MÉMOIRE AU MINISTÈRE DU TRANSPORT

**Dans le cadre de la consultation sur la politique
québécoise de la mobilité durable**



LibrOTO

13 juin 2013

www.libroto.ca

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	2
LIBROTO APPUIE LES GRANDES LIGNES DE CETTE NOUVELLE POLITIQUE	3
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LES TRANSPORTS.....	4
LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT DU TRANSPORT COLLECTIF	6
L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS ET L'ENVIRONNEMENT	7
LE TRANSPORT RÉGIONAL, RURAL ET INTERURBAIN	9
LE TRANSPORT ADAPTÉ AUX BESOINS DES PERSONNES HANDICAPÉES ET À MOBILITÉ RÉDUITE	10
CONCLUSION	11

AVANT-PROPOS

LibrOTO est un opérateur d'autopartage exclusif dédié aux projets immobiliers, qui consiste en la location d'automobiles écoénergétiques, placés dans l'immeuble des utilisateurs et facturée à la carte en heures et en kilomètres parcourus.

LibrOTO se veut donc un mode de transport durable, en complément aux autres modes alternatives à la possession de voiture, soit le transport en commun, le transport actif (vélo, marche) ainsi que le covoiturage et a pour mission de bonifier l'offre d'autopartage, en comblant le besoin d'une clientèle hésitante à adopter ce mode de transport, pour des raisons de proximité, de disponibilité et d'exclusivité.

LIBROTO APPUIE LES GRANDES LIGNES DE CETTE NOUVELLE POLITIQUE

Avec le réchauffement climatique, les congestions routières et l'économie en souffrance, il est grand temps de faire autrement surtout en matière de transport.

On est rendu à une étape très critique et il faut que la population, appuyée par une politique gouvernementale, adopte des saines habitudes de changement en matière de transport.

Réduire notre dépendance à l'automobile et au pétrole en s'appuyant sur un réseau de transport commun efficace, fiable et avantageux financièrement, en plus des autres moyens alternatifs à la possession de la voiture est notre voie vers l'avenir.

De plus, avec notre grande richesse de production d'énergie propre et renouvelable, l'électrification des transports et le développement d'une filière électrique s'impose, ce qui permettra d'améliorer notre balance commerciale et développer notre économie du savoir.

LibrOTO salue donc l'initiative du Gouvernement du Québec de se doter d'une politique en mobilité durable sous les cinq thèmes proposés.

Plus particulièrement, LibrOTO est heureux de voir dans cette politique une mise à l'avant plan de l'autopartage, comme un outil concret pour lutter contre la dépendance à la possession d'une voiture.

Une nuance par contre s'impose, est qu'on a tendance à associer l'autopartage à une seule organisation, malgré le fait qu'il en existe plusieurs, même au Québec.

Dans ce mémoire, nous tenterons d'apporter nos recommandations et nos suggestions quant aux questionnements généraux de cette nouvelle politique.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LES TRANSPORTS

INTÉGRER LA PLANIFICATION DES TRANSPORTS ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Tel que défini dans l'orientation 1 du Plan Métropolitain d'Aménagement et du Développement de la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM), LibrOTO recommande le développement des aires TOD « *TRANSIT ORIENTED DEVELOPMENT* » afin de mieux intégrer la planification du territoire et celle des transports.

PLANIFIER, DÉVELOPPER ET GÉRER DE MANIÈRE INTÉGRÉE LE SYSTÈME DE TRANSPORT

À l'instar de *TRANSLINK* en Colombie Britannique, LibrOTO recommande d'établir une seule agence responsable du système de transport en commun et du réseau routier, afin de s'assurer que les actions réalisées auront pour but d'atteindre les mêmes objectifs.

LibrOTO juge favorable de mettre de côté les projets de développement de la capacité routière, pour emprunter une approche centrée sur la gestion de la demande et sur le développement des modes autres que le voiturage en solo.

Nous pensons qu'il faut doter la nouvelle politique d'objectifs de réduction de la circulation automobile, pour les régions métropolitaines aux prises avec des problèmes de congestion, en ayant recours aux moyens suivants :

- Augmenter les campagnes de sensibilisation de la population à l'égard des effets néfastes de l'automobile, en ce qui attrait aux pertes de revenus, de qualité de vie (temps de déplacement), congestion routière et pollution;
- Augmenter l'offre de transport en commun et les voiries pour les transports actifs;
- Favoriser le covoiturage et l'autopartage;
- Taxer davantage le prix sur l'essence.

AMÉLIORER ET DÉVELOPPER LES SERVICES DE TRANSPORT EN COMMUN

En terme d'amélioration et de développement des services du transport en commun, LibrOTO priorise le réseau du métro, le cœur même du transport en commun.

Le Québec étant une province nordique, ce type de transport convient parfaitement à notre climat, en plus d'être propulsé à l'électricité et fabriqué localement, ayant un haut débit de transport et indépendant à la congestion routière.

De fait, depuis l'arrivée du métro à Laval, la STL a augmenté de 35 % son offre de services sur l'ensemble de son réseau, qui s'est traduit par une hausse annuelle de l'achalandage de 3,5 %¹.

¹Source: Le Devoir «Le péage peut frapper durement les résidents des banlieues» - 14 avril 2012
<http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/347388/le-peage-peut-frapper-durement-les-residents-des-banlieues>

LibrOTO suggère donc l'extension du réseau de métro sur tout le territoire de la CMM, notamment à Laval, la rive-sud ainsi que l'est et l'ouest de l'île.

DÉVELOPPER LE COVOITURAGE ET L'AUTOPARTAGE

LibrOTO recommande à priori de soutenir tous les opérateurs d'autopartage et de covoiturage, indépendamment de leurs tailles, en encourageant notamment des ententes avec les sociétés de transport en commun et en établissant des politiques favorables à leurs opérations.

Dans ce sens, LibrOTO veut souligner l'effort que chacune de ces organisations émet pour améliorer l'offre de moyens alternatives à la possession de voiture et ce, d'une manière distincte et originale pour satisfaire toutes les sphères de consommateurs.

Plus particulièrement, nous proposons d'exiger que tout projet immobilier de 100 unités ou plus, prévoit au minimum une case de stationnement dédié à l'autopartage et de diminuer en conséquence le ratio minimum de case de stationnements requis, à raison de huit (8) cases par chacune dédiée.

Nous recommandons aussi d'inclure la circulation des voitures en autopartage dans les voies réservées aux autobus, taxi ou covoiturage et d'étendre ces derniers dans toutes les principales artères urbaines.

LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT DU TRANSPORT COLLECTIF

RENDRE LE CADRE FINANCIER MIEUX INTÉGRÉ ET PLUS EFFICIENT

Afin d'inciter davantage l'utilisation du transport en commun et par souci d'équité, LibrOTO souhaite modifier la contribution de chacun des paliers pour le financement du transport en commun, selon les pourcentages suivants :

- 33% usagers
- 33% municipalités
- 17% Gouvernement du Québec
- 10% automobilistes
- 7% Gouvernement du Canada

Si de nouvelles sources de financement devaient être établies pour financer le transport en commun, LibrOTO recommande d'imposer une taxe spéciale aux ménages vivant dans les grandes villes ayant plus qu'une voiture.

Cette mesure visera à limiter au strict minimum la dépendance à la voiture et encouragera ces derniers à trouver des alternatives plus saines.

De plus, il serait souhaitable d'imposer une taxe spéciale modulé en fonction de la consommation d'essence des voitures, qui dépassent 6.5 l/100 km (Combiné 55% en ville, 45% sur la route) tel qu'établi par Ressources naturelles Canada.

L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS ET L'ENVIRONNEMENT

ÉLECTRIFIER LE TRANSPORT COLLECTIF ET INDIVIDUEL

Tel que mentionné précédemment, LibrOTO recommande de favoriser les projets d'expansion du métro vers la Rive-Nord et Sud, ainsi que l'Est et l'Ouest de l'île de Montréal, afin de contribuer à l'électrification des transports.

Il serait aussi bénéfique d'octroyer des subventions avantageuses aux organisations d'autopartage ou de locateurs de voitures conventionnelles, lors d'achat de véhicule électrique.

D'autre part, LibrOTO est bien consciente que l'élimination complète de la possession de véhicule individuelle, bien que souhaitable, est quasi impossible, préfère que les futurs acheteurs se dotent de voitures à propulsion électrique.

Dans ce sens, l'État devrait continuer l'octroi de subventions lors d'achats de voitures à propulsion électrique, tant et aussi longtemps que les économies réalisées en terme de carburant et de maintenance, ne compensent pas l'investissement de départ.

Il serait ainsi souhaitable pour le bénéfice des usagers, d'exiger des études indépendantes de la part des constructeurs sur l'efficacité, l'autonomie et la durée de vie des batteries des véhicules électriques surtout en climat froid (inférieur à -30°C).

L'État pourra aussi financer les recherches en termes d'amélioration des autonomies des voitures électriques et d'améliorer l'infrastructure de borne de recharge sur le réseau routier, afin de mettre en confiance les futurs usagers.

RENDRE LES VÉHICULES PLUS ÉCOÉNERGÉTIQUES

Le Québec devrait imposer les mêmes normes que ceux européens en termes d'émission de GES, soit à 95 grammes de dioxyde de carbone par kilomètre pour les années ultérieures à 2016.

LibrOTO souhaite aussi l'établissement d'un système de bonus-malus pour l'achat de véhicules neufs et usagés, basé sur les montants versés au moment de l'immatriculation et de l'achat du véhicule, afin d'inciter les futurs propriétaires à acheter des voitures écoénergétiques.

RÉDUIRE LA TENEUR EN CARBONE DES CARBURANTS

En matière d'utilisation du carburant renouvelable, LibrOTO souhaite que l'État bannit les biocarburants de première génération, produits à partir de denrées alimentaires (ex. : l'éthanol à base de maïs) et de n'autoriser que les biocarburants de seconde génération,

produits à partir de matières résiduelles non valorisées (ex. : les résidus agricoles et de bois, les déchets domestiques, les boues d'usines de pâtes et papiers).

LE TRANSPORT RÉGIONAL, RURAL ET INTERURBAIN

RENFORCER LE LEADERSHIP RÉGIONAL EN MATIÈRE DE TRANSPORT COLLECTIF

LibrOTO voudrait rappeler que l'autopartage est avant tout un complément au transport durable, qui ne peut survivre qu'en symbiose avec les autres moyens alternatifs à la possession de voiture, tels que le transport en commun, les transports actifs et la proximité des services. Autrement dit, on ne peut espérer de solutionner la diminution des nombres de voitures sur les routes, si on oblige toutes les personnes à prendre une voiture pour aller travailler.

LE TRANSPORT ADAPTÉ AUX BESOINS DES PERSONNES HANDICAPÉES ET À MOBILITÉ RÉDUITE

RENDRE PLUS ACCESSIBLES LES SERVICES DE TRANSPORT EN COMMUN

En dernier lieu, LibrOTO souhaite la révision des modalités et des exigences du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes, pour favoriser le développement d'une offre de service de transport en commun accessible aux personnes handicapées et autres personnes à mobilité réduite, notamment en ajoutant des ascenseurs dans toutes les stations du métro.

CONCLUSION

La mise en place de cette nouvelle politique de mobilité durable est accueillie très favorablement par LibrOTO, qui souhaite son application le plus rapidement.

Ce mémoire est une façon pour LibrOTO de contribuer à cette politique en tant qu'organisation citoyenne et opérateur d'autopartage.

Il est grand temps de changer les habitudes de transport des personnes et de faire contribuer tous et chacun, à faire un geste pour l'économie et l'environnement québécois.